

# Livret d'accueil

## Année scolaire 2024-2025



**Ecole Maternelle publique  
Jules Verne**

3 rue de la Liberté  
31700 Mondonville

05 61 85 23 32

[ce.0310662b@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0310662b@ac-toulouse.fr)

# Bienvenue à vous et votre enfant!

L'école maternelle est une école bienveillante.

Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir sa personnalité.

C'est une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble.



Ils apprennent en jouant, en réfléchissant et en résolvant des problèmes, en s'exerçant, en se remémorant et en mémorisant.



Ce livret élaboré par l'équipe enseignante définit les règles de fonctionnement de l'école maternelle.

L'école maternelle est une première étape dans le cursus scolaire de votre enfant qui y sera accueilli durant trois ans. Ces années sont très importantes et votre enfant va recevoir un enseignement quotidien au travers de cinq grands domaines:

- mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- explorer le monde

L'école maternelle est une vraie école. Votre enfant devra la fréquenter régulièrement dès la petite section afin qu'il s'adapte et progresse.

Toutes les absences devront être signalées par écrit (cahier de liaison ou mail à l'enseignant).

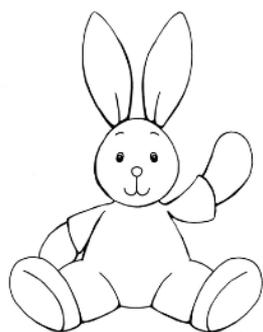
L'école possède un règlement définissant les droits et devoirs de chacun et les principales règles à respecter. Il a été établi à partir du règlement type départemental et approuvé lors du premier conseil d'école.



# Le jour de la rentrée



C'est un moment très important pour votre enfant, pour vous parents et aussi pour l'enseignant.

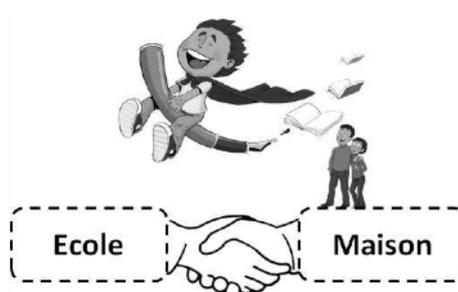


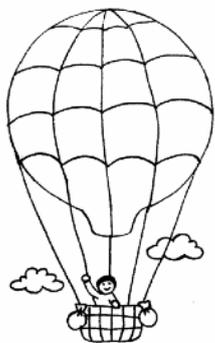
Votre présence est importante. Il est possible qu'il ait du chagrin et des craintes. Nous vous proposons donc une rentrée échelonnée en votre présence. Les jours suivants, rassurez-le en lui rappelant que vous reviendrez le chercher à la sortie de l'école.

Permettez-lui de garder son doudou, lien avec la maison.

Il se peut qu'il ne vous raconte pas sa journée, cela viendra avec le temps.

Cependant, si vous êtes inquiets ou avez des questions à poser, n'hésitez pas à dialoguer avec l'enseignant.





# Le personnel de l'école



**Directrice:**  
Emilie Bequet

## Les enseignants:

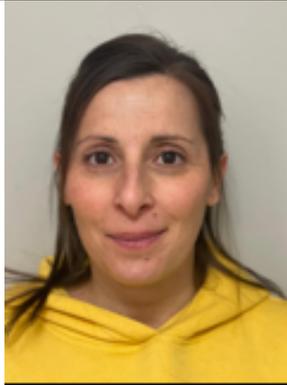
			
Valérie Tourtin	David Egéa	Madeleine Dabade	Céline Firriolo
			
Emilie Bequet	Laura Gracieta	Valérie Bauer	Valérie Lagache
			
Delphine Roche	Classe 9	Classe 10	Classe 11

## Les atsems:

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants.

Ils interviennent également sur le temps du repas.

Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative.

		
<b>Mylène Bastié</b>	<b>Sylvie Boselli</b>	<b>Nancy Catalano</b>
		
<b>Sabine Duplex</b>	<b>Carole Espie</b>	<b>Katia Garnier</b>
		
<b>Cristelle Pin</b>	<b>Aurore Savère</b>	<b>Marie-Laure Tohanean</b>

# AESH

Accompagnants des élèves en situation de handicap

	
<b>Dania Bouffeka</b>	<b>Carmen Jimenez</b>
	
<b>Charlotte Fourcade</b>	<b>Fatima Meftouh</b>
	
<b>Amel M'Hamedi</b>	<b>Margot Pouydebat</b>

## Personnel technique

### Cantine

	
---	---

### Entretien

	
---	---

# La vie à l'école

**Notre école accueille 11 classes.**

L'organisation des classes (sous réserve de modification à la rentrée).

PS: petite section

MS: moyenne section

GS: grande section

2 classes de PS

4 classes de PS/MS

1 classe de PS/MS/GS

1 classe de MS

3 classes de GS

**Jours d'école:** lundi, mardi, jeudi et vendredi

## **Horaires de l'école:**

Vous accompagnerez et remettrez votre enfant à l'adulte responsable de l'accueil qui vous sera indiqué en début d'année.

Nous comptons sur vous pour respecter les horaires de l'école, tant pour votre enfant que pour l'organisation de l'école.

Matin	Après-midi
L'accueil: 8h35 à 8h45	L'accueil: 13h35 à 13h45
La sortie le midi: 11h45	La sortie le soir: 16h45

## **Sécurité des enfants et responsabilité des parents:**

En début d'année, vous remplissez une fiche de renseignements et une fiche d'urgence. Vous devrez indiquer si votre enfant a des problèmes de santé et/ou doit suivre un traitement. Vous devrez nous donner un numéro de téléphone afin de vous joindre en cas d'urgence.

Il est indispensable de nous signaler tout changement concernant ces informations.

## **Information des parents**

Les enseignants ont mis en place un cahier de liaison.

Dans ce cahier figurent toutes les informations essentielles à la vie de l'école (réunions, fêtes, vie de l'école...).

Vous devez les lire, les signer et y répondre le cas échéant.

En début d'année scolaire, une réunion d'information est organisée dans chaque classe.

L'enseignant vous transmettra son adresse mail professionnelle pour faciliter la communication.

Pour rencontrer l'enseignant de votre enfant, il vous suffit de prendre rendez-vous (soit par l'intermédiaire du cahier de liaison soit par mail).

## **Santé et bien-être des enfants**

Les enfants doivent être en bonne santé et en état d'assumer le cours des activités de la journée.

Nous n'avons pas le droit de donner des médicaments à l'école (sauf dans le cadre d'un PAI: protocole d'accueil individualisé).

Toute maladie contagieuse devra être signalée à la Directrice.

Dans ce cas, l'enfant ne sera réadmis à l'école que sur présentation d'un certificat médical attestant la guérison clinique.

Les enfants sont amenés à effectuer des activités physiques (dans la cour ou en salle de motricité) et parfois salissantes (peinture, collage...), il est important de les habiller de façon pratique (vêtements favorisant l'autonomie, faciles à mettre et à enlever tout seul).

Pensez également à marquer ses vêtements à son nom afin de nous aider à reconnaître les vêtements perdus ou échangés.

L'école demande un change en petite section. Toutefois, en cas de nécessité, des vêtements de rechange peuvent être prêtés, merci de les rapporter rapidement et propres.

## **Protocole d'accueil Individualisé (PAI)**

Le PAI concerne les enfants atteints de pathologies chroniques, allergies ou intolérances alimentaires.

Si la santé de votre enfant nécessite un PAI, nous vous demandons d'en faire la demande écrite.

## **Equilibre alimentaire et collation du matin**

Conformément à la circulaire n° 2003-210 du Ministère de l'Education nationale, nous ne proposons et n'autorisons pas de goûter le matin car: « aucun argument nutritionnel ne justifie la collation matinale de 10h qui aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires des enfants ».

L'eau est à la disposition des enfants qui peuvent se servir à volonté.

Une petite gourde marquée au nom de l'enfant vous sera demandée sur la liste de matériel de rentrée. Elle restera dans son petit sac.

Les goûters d'anniversaire peuvent être organisés par les enseignants. Ces précisions vous seront apportées lors des réunions de rentrée.

## **Le Conseil d'école et les représentants des parents d'élèves**

Au mois d'octobre ont lieu les élections de représentants de parents d'élèves au Conseil d'école (qui a lieu trois fois dans l'année).

L'école comptant 9 classes, 9 représentants de parents peuvent assister au conseil d'école lors duquel ils peuvent poser des questions et donner leur avis.



COORDINATEUR  
ENFANCE JEUNESSE



CERUTTI HUGO



L'ÉQUIPE

DIRECTEUR ENFANCE



MAHE DAMIEN

Pour retrouver toutes  
les infos Alae:



## ALAE (accueil de loisirs associé à l'école)

Les animateur.ice.s sont  
là le matin, le midi et le  
soir.  
Bref, à chaque fois que  
je ne suis pas en classe.

*Les adultes*  
qui vont s'occuper de moi :



CLOE



MARGOT



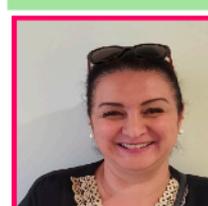
CHARLOTTE



EMMA



ANAIS



FATIMA



LYNDIA



MAGDA



CAMILLE



CARMEN (AVL)



JOSIE



PASCALE (AVL)



DANIA

Les enfants sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis de:  
- 7h15 à 8h30 le matin / 11h45 à 13h35 le midi / 16h45 à 18h45 le soir

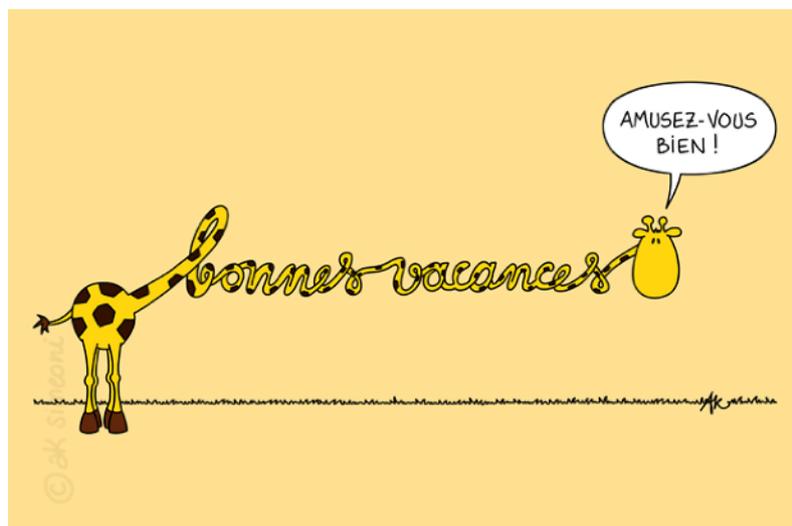
Sur ces plages horaires, l'équipe d'animation ALAE proposera des activités de détente et loisirs tout en garantissant la sécurité physique, morale et affective de votre enfant (cf le règlement ALAE). Vous pouvez joindre M. Mahé, Directeur Alae, au 05 34 57 48 57 ou par mail: [maternelle-mondonville@lecs.org](mailto:maternelle-mondonville@lecs.org)

### La cantine (gérée exclusivement par la municipalité)

L'inscription se fait auprès de la Mairie ou sur le portail famille. Les menus sont affichés sur le portail de l'école et de l'alae. Deux services sont proposés. Les PS mangent au premier service et rejoignent la salle de sieste après le repas accompagnés de l'atsem référente de la classe.

Les inscriptions pour le mercredi se font jusqu'au jeudi minuit pour le mercredi suivant.

# Vacances scolaires



	<b>Vacances Scolaires 2024-2025 TOULOUSE - Zone C</b>
<b>Rentrée Scolaire 2024 Toulouse</b>	du <b>2 septembre 2024</b> (prérentrée des enseignants le <b>30 août 2024</b> )
<b>Vacances de la TOUSSAINT 2024 Toulouse</b>	du <b>19 octobre 2024</b> au <b>4 novembre 2024</b>
<b>Vacances de NOËL 2024 Toulouse</b>	du <b>21 décembre 2024</b> au <b>6 janvier 2025</b>
<b>Vacances d'HIVER 2025 Toulouse</b>	du <b>15 février 2025</b> au <b>3 mars 2025</b>
<b>Vacances de PRINTEMPS 2025 Toulouse</b>	du <b>12 avril 2025</b> au <b>28 avril 2025</b>
<b>Pont de l'ASCENSION 2025 Toulouse</b>	du <b>28 mai 2025</b> au <b>2 juin 2025</b>
<b>Vacances d'ÉTÉ 2025 Toulouse</b>	du <b>5 juillet 2025</b> au <b>1 septembre 2025</b>

Calendrier Scolaire Toulouse 2024-2025 (Zone C)

**Nous vous souhaitons une très  
bonne rentrée dans notre école.**